

## Nos +

- Un **seul numéro d'appel** pour répondre à vos questions : **05 63 97 70 40**
- Une **astreinte téléphonique** en dehors des heures d'ouverture des bureaux.
- Des **aides financières** (nous vous aidons à constituer le dossier de demande d'aide).
- Des **avantages fiscaux : déduction jusqu'à 50 % des frais engagés \*** (\*) de l'impôt sur le revenu
- La possibilité de régler vos factures par **CESU préfinancé**.
- Le **crédit d'impôt** pour personnes non retraitées.

Agrément qualité  
n° R/160112/A/081/Q/002

Association autorisée  
par le Conseil Général du Tarn et de l'Hérault

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,  
des Soins et des Services aux Domiciles.



# Accompagnement aux déplacements

## Dispositif «Sortir +»

Depuis plus de 40 ans, l' Adar est une association spécialisée dans le service à domicile, détentrice de plusieurs agréments lui permettant de répondre aux besoins des ménages et des familles en matière de garde d'enfants à domicile, aide au ménage et repassage, service d'accompagnement des personnes handicapées et aide aux seniors. L' Adar, c'est plus de 1 500 personnes aidées par an.



Une réponse  
rapide à votre  
demande.



## DEPLACEMENTS A LA DEMANDE

accompagnés par nos intervenants

Vous souhaitez (quelques exemples)

- vous rendre chez votre médecin, à l'hôpital, chez votre coiffeur, votre pédicure...
- participer à un spectacle, aller au cinéma, à une réunion, au club...
- rendre visite à un membre de votre famille ou à un ami,
- faire des courses dans votre quartier ou au supermarché
- aller à la banque, à la sécurité sociale,
- aller au mariage de votre petit-fils,
- vous recueillir sur la tombe d'un être cher,
- ...

...  
- vous promener tout simplement dans votre quartier ou dans un parc.

Ces déplacements, à pied ou au moyen d'un véhicule, sont effectués grâce à l'accompagnement des professionnels de l'aide à domicile, employés par une structure agréée.

SI ...

vous êtes âgé(e) de plus de 80 ans,  
vous êtes isolé(e) ou seul(e),  
vous êtes retraité(e) d'une des caisses de l'AGIRC-ARRCO

Vous pouvez bénéficier des chéquiers(\*)  
**« SORTIR PLUS »**

Contactez la plateforme au 0 810 360 560 (tarif appel local) pour se faire enregistrer dans le dispositif. L'Adar peut vous aider dans cette démarche.

*Adar*

104, av de Toulouse - 81200 AUSSILLON  
Tél: 05.63.97.70.40

du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00  
et de 13h30 à 17h30

[adar.aussillon@adar81.fr](mailto:adar.aussillon@adar81.fr)  
[www.adar81.fr](http://www.adar81.fr)

(\*) Trois carnets de chèques d'une valeur de 150 € chacun peuvent être obtenus chaque année : ils permettent de rémunérer le service d'accompagnement.

Une petite participation financière sera demandée au bénéficiaire (15 € pour le premier chéquier, 20 € pour le second, 30 € pour le troisième).